



CPAM des Alpes-Maritimes

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE EXCEPTIONNEL 02 AVRIL 2021

1 / « ALLER VERS » :

Il s'agit de la mise en place d'une nouvelle mission d'accompagnement « aller vers », confiée par les pouvoirs publics à l'assurance maladie qui vise à favoriser la vaccination le plus large possible des assurés âgés de 75 ans et plus.

Cette action consiste à donner aux assurés contactés une information adaptée et claire sur la vaccination et en cas d'accord, prendre un rendez-vous de vaccination pour leur compte.

Les appels seront faits principalement par les agents des Missions accompagnement santé, du Centre d'examen de santé (personnel administratif) et du programme en santé SOPHIA.

Les 3 principes de bases sont la gratuité, la liberté et la sécurité.

La délégation **CFDT** a demandé malgré qu'il ne s'agisse pas d'un entretien motivationnel à la vaccination, si les téléconseillers auront la capacité d'indiquer quel vaccin sera injecté ?

La direction nous indique que les centres de vaccination sont en possession des 3 vaccins et que les téléconseillers répondront à cette demande des assurés.

Déclaration de notre délégation CFDT sur la mise en place de cette nouvelle mission :

« La crise sanitaire nous affecte de façon durable et en particulier dans notre département.

La délégation CFDT prend acte de la volonté des pouvoirs publics de vouloir accélérer les vaccinations et en particulier pour les personnes les plus vulnérables.

La CFDT consciente de cette nouvelle tâche très importante, qui nous est confié, donnera un avis favorable à cette mission « allers vers » qui s'intégrera parfaitement dans le cadre des missions d'accès et d'accompagnement à la santé et aux soins pour tous.

Nous remercions par avance les salariés mobilisés qui seront affectés à cette nouvelle mission, qui est un nouveau défi de l'assurance maladie dans le cadre de la lutte contre la COVID19 »

2/ TELETRAVAIL :

Le télétravail génère des difficultés relationnelles, sociales entre les agents, les managers et les responsables de service. Pour palier à cela, la délégation **CFDT** a demandé que soit amélioré les conditions pour obtenir des connexions en Visioconférence.

La visioconférence permet de rester en contact avec les collègues et la hiérarchie et permet de faciliter les échanges et de conserver un lien visuel.

3/ FERMETURE DES ECOLES :

Dans le cadre de la fermeture des écoles et des crèches, la délégation **CFDT** à souhaiter connaître les dispositions qui seront mises en place pour les parents rencontrant des difficultés à télétravailler. Nous avons proposé une souplesse dans la prise et le déplacement des congés sur le mois d'avril et fait une proposition de dispositif de garde d'enfants comme lors du premier confinement.

La direction étudiera la situation de chaque agent au cas au cas mais nous indique avoir eu un retour concernant la liste des professionnels ayant accès au service de garde.

L'Assurance Maladie a été incluse dans le champ de ce dispositif, mais uniquement pour les salariés qui travaillent au cœur de la gestion de crise, et de façon très ciblée sur : la vaccination (salariés engagés dans le dispositif « aller vers » pour les plus de 75 ans) et le contact tracing.

4 / PRIME MACRON :

La **CFDT** revendique l'attribution d'une prime pour tous, qui permettrait de reconnaître le professionnalisme et l'engagement permanent des salariés de la Sécurité sociale.

Malgré cela, la direction nous indique que nous ne sommes pas éligibles.

5/ TABLE BANC BOIS EXTERIEUR :

La délégation **CFDT** a constaté qu'il y avait de nouveaux bancs et tables sur le site, et trouve que c'est une excellente initiative, et nous aimerions qu'en soit installé d'autres.

La direction nous informe que c'est en projet mais sur des reliquats budgétaires.

La délégation CFDT :

Nathalie ROUBAUD, Samira BENEDDINE, Vincent ACHARD